



Figure 1 : UAA et productions attendues en lien avec la littérature et la culture.

Littérature, culture et UAA : tentative de clarification

Maud CROES
Daniel DELBRASSINE
Pierre OUTERS

ULiège
Didactique du français langue première
Centre interfacultaire de formation des
enseignants (Cifen)
UR DIDACTIfen

Depuis l'entrée en vigueur des nouveaux référentiels pour le cours de français aux deuxième et troisième degrés du secondaire, les stagiaires du master à finalité didactique et de l'agrégation rencontrent des difficultés pour comprendre avec précision et différencier certaines UAA, notamment en ce qui concerne les productions attendues des élèves. Nous pouvons penser que ce phénomène doit aussi toucher les enseignant-e-s de terrain, dont certain-e-s ont d'abord craint d'assister à un abandon de la littérature au profit de tâches purement pragmatiques dénuées de tout contenu culturel. Or il n'en est rien, pour autant que l'on exploite les libertés offertes par les référentiels. Nous voudrions tenter d'apporter ici quelques éclaircissements afin de fixer une série de balises entre les UAA et rappeler, au passage, qu'elles peuvent toutes mobiliser des contenus littéraires et culturels, comme le signale par ailleurs le référentiel destiné à la section de transition de 2018 (*Compétences terminales et savoirs requis en français. Humanités générales et technologiques*, p. 63–64).

Si on considère les productions attendues des élèves prescrites par les référentiels, on peut commencer par rappeler que ces derniers ne fixent jamais avec précision les objets ou les contenus sur lesquels ces productions doivent porter : libre aux enseignant-e-s de travailler l'UAA1 ou l'UAA2 sur des thématiques littéraires — par exemple — et c'est ce que beaucoup font ou proposent de faire à nos stagiaires. D'autres UAA posent cependant des problèmes de définition, comme l'UAA5 (s'inscrire dans

une œuvre culturelle), au sein de laquelle les élèves sont parfois amené-e-s à créer *ex nihilo*, alors que le référentiel préconise que les trois procédés créatifs (amplification, recomposition, transposition) soient toujours mis en œuvre à partir d'une œuvre culturelle source.

Cette UAA5 installe l'élève dans une posture de *production* d'un objet culturel, alors que d'autres UAA offrent plutôt de réagir à un objet culturel en tant que *récepteur*. Les UAA0, 3, 4 et 6 permettent en effet de travailler sur des objets culturels — thèmes ou œuvres —, mais elles donnent lieu à des productions qui se distinguent par leur structure dominante (référentiel de 2018, p. 68). Ainsi, l'UAA0 prescrit la justification scolaire (orale et écrite) — justifier l'appartenance d'une œuvre à un courant littéraire, par exemple — dont la structure est *explicative*. L'UAA6 quant à elle demande à l'élève de produire un *récit* d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle, il s'agit là d'un texte dont la structure est *narrative*. L'autre tâche de l'UAA6, au troisième degré, est un dossier présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles : la structure est ici plutôt *descriptive*.

Par contre, les UAA3 et 4 se caractérisent par leur structure *argumentative* et se distinguent par le canal de communication, tantôt *écrit*, tantôt *oral*. On notera ici que l'on peut toujours faire argumenter quant à des questions littéraires et culturelles. Ainsi, écrire une lettre à son professeur pour lui expliquer pourquoi on a (ou pas) envie de lire tel roman (dont on n'a étudié que le paratexte) est une tâche écrite dont la structure est argumentative et qui porte bien sur une question littéraire. De même, on peut imaginer une négociation (UAA4) dont l'enjeu serait le choix du spectacle (théâtre, cinéma, etc.) à prévoir en sortie scolaire.

Le schéma ci-contre montre comment nous proposons d'opérer des distinctions entre les UAA et leurs productions. Nous ne l'envisageons pas comme exhaustif ou définitif, mais comme un instrument pour lever certains doutes et faciliter la tâche de nos stagiaires.